ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. R. Wood & Sons vs French Novelty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 90,159 — En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 décembre 1910, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse French Novelty Company en et à la demande faite dans l'affaire ci-dessus pour des dommages par elle contre les demandeurs, en réclamant la somme de $15.000 00|100 pour des actes des demandeurs, comme il est complètement démontré dans la réponse supplémentaire et la demande reconventionnelle enregistrées dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour les demandeurs en exécution.

26 oct—26 30—déc 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 2415 rue Philip, entre les rues Howard et Freret.

Mutua Building and Homestead Association vs William Doran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 94,760 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Philip, Howard, Freret et Jackson, et désignés par les Nos dix huit et dix neuf sur un plan dressé par J. H. Depouilly, architecte daté du 12 novembre 1866 et déposé en l'étude de Délizy Grima, ancien notaire, pour lequel on s'y réfère, lesquels lots se touchent et mesurent comme suit: lot No 18 mesurant vingt-sept pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent dix pieds sur la ligne vers la rue Howard le divisant du lot No dix neuf et ayant vingt-sept pieds huit pouces quatre lignes de largeur sur la ligne arrière séparant du lot No treize, et le lot No dix-neuf mesure vingt-sept pieds neuf pouces deux lignes de face à ladite rue Philip sur une profondeur de cent dix pieds sur la ligne le divisant du lot dix-huit et cent onze pieds sur la ligne vers la rue Howard le divisant du lot No vingt sur ledit plan et ayant vingt-sept pieds huit pouces quatre lignes de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No vingt-quatre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

28 oct—24 nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Realty Co. Limited, demandeur en writ de possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 82 473 — En vertu d'un writ de fieri facias contre la State Realty Company Limited et en faveur de la Xaver Realty Limited, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Certains lots de terre dans le Troisième District Municipal dans l'îlet 1230 borné par les rues Congrès, Elysées, Feron et Verte. Les dits lots ont été adjugés à l'Etat de la Louisiane pour les taxes d'Etat réclamées de 1882, assessés au nom de E. Lewis le 6 mars 1883 et ont été vendus par l'Etat, par actes subséquents à Joe Bechet et par Joe Bechet à la State Realty Company Limited.

2° Deux certains lots de terre dans le Troisième District, dans l'îlet 852 borné par les rues Mazant, Mathilde, Gentilly et Joseph, mesurant soixante deux pieds de face à la rue Mazant sur cent vingt pieds de profondeur. Lesdites propriétés ont été adjugées à l'Etat pour les taxes de l'an de 1883 assessées au nom de James Guyot et ont été vendues par l'Etat par actes subséquents à Joe Bechet qui les ont vendues à la State Realty Company Limited.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. W. Wall, avocat pour le demandeur en exécution.

11 nov—11 18 25—déc 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant les Nos Municipaux 327 et 329 rue Rendon, entre Banks et Palmyre.

Hibernia Homestead Association vs Mme Katie Hackett McGuire.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 91 804—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 681, borné par les rues Rendon, Banks, Palmyre et l'avenue Hagan, lequel dit lot de terre est désigné par le numéro vingt (20) et mesure trente pieds (30) de face à la rue Rendon sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Sullivan & Landry, avocats pour la demanderesse.

12 nov—12 13 18 25—déc 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant les Nos 2736 et 2738 Place Belmont, entre la rue Magnolia et l'avenue Claiborne.

Frank R. Twomey vs Joseph Biechow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 94,899 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 8 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No trente-trois, dans l'îlet W, borné par la Place Belmont, la rue Magnolia et les avenues Louisiana et Claiborne, sur le devis signé par L. Dreyer, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, daté du 20 août 1909, par lequel le défendeur a acquis cette propriété de Elias Pallet, d'après lequel dit lot mesure trente pieds de face à la Place Belmont sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

F. J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

4 nov—4 5 11 12 18 25—déc 2 8

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

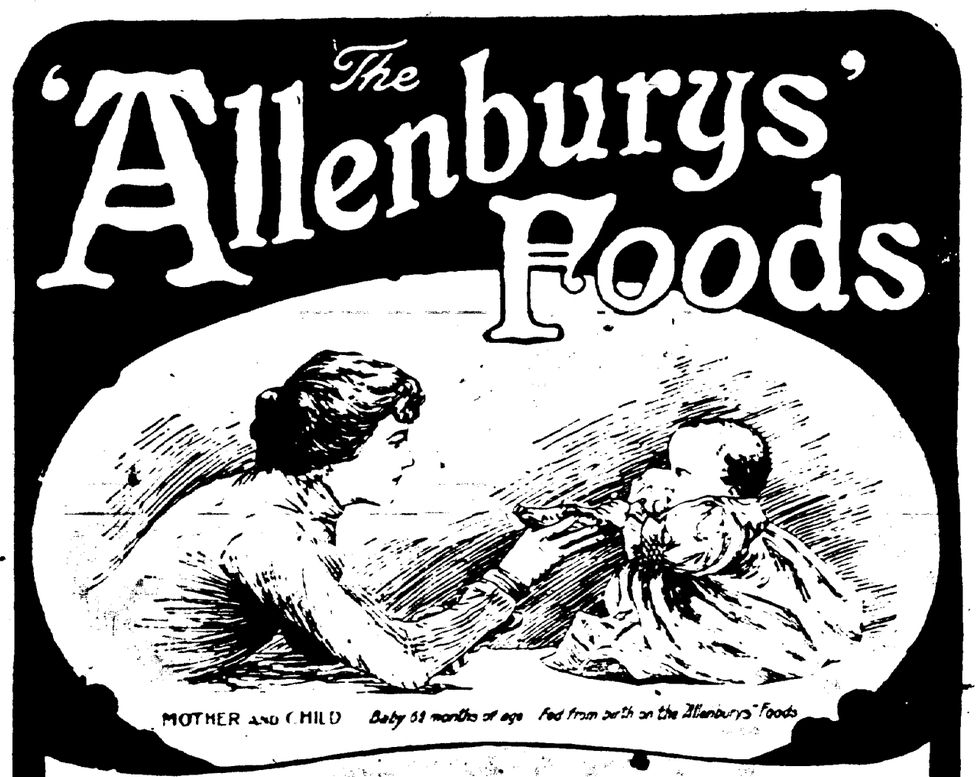

MOTHER AND CHILD Baby 6½ months of age fed from birth on the 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.